

Les chimères de la traduction / André Roman. — Extrait
de : Revue des lettres et de traduction. — N° 6 (2000),
pp. 27-50.

Notes au bas des pages.

I. Arabe (Langue) — Syntaxe. II. Arabe (Langue) —
Grammaire. III. Traduction.

PER L1037 / FL76950P

LES CHIMÈRES DE LA TRADUCTION

André ROMAN
CRTT - Université Lumière - Lyon 2

«Toute traduction est un tapis vu à revers»¹

I. INTRODUCTION

Les entités découvertes par l'homme dans le monde au cours du temps et les entités qu'il a lui-même créées ont été, du même mouvement, nommées par lui, par la même procédure binaire qui est la première voie qui s'est ouverte devant lui et qu'il a suivie, nécessairement, pour inventer et dire le monde.

Ces unités de nomination ont été constituées dans les langues soit sans aucune relation au temps, comme des *res*, les substantifs, par exemple, soit dans une certaine relation au temps, aspectuelle ou temporelle, comme des *modus*, les verbes, par exemple².

-
- (1) Citation de Constantin François de Chassebœuf, comte de Volney, érudit et philosophe français, 1757-1820. Voulant maîtriser rapidement la langue [arabe] parlée, il sortit de la Grammaire d'Erpenius horrifié par la figure "bizarre" des lettres et par une "doctrine grammaticale" qui laisse "tout obscur". M. A.A. Leroux des Hautesrayes, professeur d'arabe au Collège royal de France, de 1752 à 1784, [...] lui recommanda [...] d'apprendre la langue "de la bouche des naturels". Volney «passera huit mois, entrecoupés de voyages, dans un couvent de Basiliens près de "Baïrout"» (J. Rousseau, «La découverte de la racine trilitère en sémitique par l'idéologue Volney», in *Historiographia Linguistica*, XIV/3, 1987, p. 350). Volney parcourra ensuite l'Égypte et la Syrie et, en 1795, il publiera à Paris une *Simplification des langues orientales, ou méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persane et turque, avec des caractères européens*. Son ouvrage est la première grammaire de l'arabe publiée en France par un Français depuis celle de Guillaume Postel; c'est la première grammaire de l'arabe rédigée en français; et c'est une grammaire originale par son approche de la structure morphologique de la racine en arabe et en hébreu.
- (2) Voir A. Roman, «Terme et théorie: de la linguistique à la traduction», in *Revue des Lettres et de Traduction de l'Université Saint-Esprit de Kaslik*, N° V, 1999, p. 127-151.

Chacune des unités de nomination qui nomment des *res* et qui sont des «noms»:

- ou bien est un «nom propre», c'est-à-dire un nom généalogique³;
- ou bien est un «nom commun», donné à une entité idéale typique, représentative d'entités, naturelles ou artificielles, en nombres divers;
- ou bien est un nom technique dont la précision fait un terme;
- ou bien est un nom conceptuel.

Les noms propres s'inscrivent sur des arbres unaires.

Les noms communs s'inscrivent dans des champs sémantiques où ils trouvent leurs valeurs dans leur confrontation avec les noms qui les environnent, qui occupent ces mêmes champs avec eux.

Les noms techniques s'inscrivent généralement dans des plans.

Les noms conceptuels s'inscrivent sur des arbres conceptuels.

Les noms des diverses langues qui nomment les mêmes entités naturelles, partagées, semblent a priori être équivalents et donc interchangeables: les noms du «vent», de la «lune», par exemple. Mais ces noms sont bientôt rattrapés par la mémoire de leurs emplois. Ils deviennent des noms textuels et ainsi vont différer de langue en langue⁴. La «lune» arabe est un astre masculin, un autre astre que la «lune» française⁵.

Les noms qui nomment les entités naturelles particulières à certaines

(3) Un «nom propre» est «propre» à un individu qui le reçoit du sang, à sa naissance, indépendamment de son statut; les notions de «nom propre» et de «personne» sont deux notions séparées; la personne s'établit dans un certain affranchissement des liens du sang de l'individu.

(4) Symétriquement, à l'intérieur d'une même langue, une même entité naturelle recevra, en mémoire d'expériences différentes, des noms différents qui, en raison de ces expériences différentes, ne sont pas synonymes: «étoile du matin», «étoile du soir», «étoile du berger», «biche de l'aurore» (dans le Psaume 22), «Vénus»...

(5) E. Coseriu relève dans *Teoría del lenguaje y lingüística general, Cinco Estudios* (3.^a ed., Madrid, Editorial Gredos, 1978), p. 86, «que para los latinos el nombre de la luna [...] significaba en su origen la "resplandeciente", relacionándose con *luceo*, mientras que para los griegos [...] se relacionaba, como para los esclavos, con la idea de "medir" el tiempo». Et s'il faut un exemple forcé, la réclame «Dans le cochon tout est bon» ne saurait être traduite par «'al-kinzîru kullu hu kajr».

régions ne peuvent se retrouver dans les langues des autres régions que par emprunt ou par figure; les noms du «kangourou», du «kaolin», de la «datte»⁶...

Les entités artificielles propres à certaines civilisations, si elles ne sont pas adoptées par d'autres civilisations seront également nommées par emprunt ou par figure, les noms d'armes, le «boomerang», de vêtements, le «turban»⁷...

Si elles sont adoptées par d'autres civilisations, ceux des noms techniques ou conceptuels qui les nomment pourront être partout éventuellement le même nom convenu par la communauté internationale. C'est le cas de noms de matières ou de produits chimiques, d'instruments, le «cinéma»⁸, le «robot», d'idées, la «démocratie»...

Sinon ils seront traduits dans chaque langue. Le «téléphone», par exemple, prendra en arabe le nom, *hâtif*, de ce génie entré dans l'histoire avec la langue arabe, comme un être invisible dont la voix

-
- (6) «"Datte" est emprunté à l'ancien provençal [...] L'ancien provençal et l'italien sont tous les deux issus du latin *dactylus* désignant le fruit, lui-même emprunté au grec *dactulos* "doigt" [...] qui a aussi le sens emprunté, en raison de la forme allongée de ce fruit, comparé à un doigt» (*Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française* § sous la direction d'A. Rey, Paris, *Dictionnaires Le Robert*, 1992, 2 vol.) s.v. Autre exemple connu, celui de la "tomate", d'origine aztèque, "tomatl", nommé en français au XVI^e siècle "pomme d'amour" ou "pomme d'or"; l'italien a encore et seulement "pomodoro"; le russe, par un double emprunt, "pomidor" et "tomat". Les questions d' E. A. Nida, répétées par G. Mounin (*Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, PUF, 1963, p. 62): «Comment traduire en maya [...] nos quatre saisons [...] *figuier* [...] *vigne* [...] Comment traduire *montagne* pour les Indiens de la péninsule absolument plate du Yucatan». Cependant «anything that can be said in one language can be said in another, unless the form is an essential element of the message» (E. A. Nida, C. T. Taber, *The Theory and Practice of Translation* - Leiden, Brill, 1982 -, p. 4). Voir encore de G. Mounin, « Le traducteur entre le mot et les choses », publié en 1962, repris dans *Linguistique et traduction* (Dessart & Mardaga, Bruxelles, 1976), p. 43-50.
- (7) «"Turban" est la modification (1538) de divers emprunts (vers 1350 *tourbelon*), au turc *tübend* qui a donné aussi *tulipe*. Le mot turc est un emprunt au persan *dul(i)band*, formé de *band*, "lien" avec un préfixe hindoustani», *Le Robert*, s. v.
- (8) «"Cinéma" est l'abréviation courante et généralisée de "cinématographe", mot composé par les frères Lumière (1892, comme nom propre) à partir du grec *kinêma* "mettre en mouvement"», *Le Robert*, s. v.

prophétique annonce, la nuit, dans un style oraculaire, un événement futur⁹; l'informatique sera *al-ma^clûmatiyya*¹⁰.

Le cas des sciences humaines est particulier car il touche aux cultures des nations, c'est-à-dire à leurs textes fondateurs. L'on sait qu'il n'y a aucun «mythe» dans la culture arabe. Cela, sans doute, parce que, dans le monde arabe, la connaissance est, pour ainsi dire, généalogique et que les mythes ne s'empruntent guère. Symétriquement le *ʿIlm al-kalâm* est demeuré dans l'Islam. Il ne peut être détaché de la relation singulière entre la langue et Dieu dans l'Islam. Ses traductions par «théologie dogmatique», par «théologie musulmane» ne sont pas satisfaisantes. De même, en raison encore de la relation vécue par les Arabes à leur langue, «langue mère», qui implique une variation méconnue par la tradition arabe, reste dans son calque, *lugat 'umm*, un terme importé et ne peut être compris hors des textes qui l'entourent. Et si la philosophie, semble-t-il, a été universelle, c'est parce qu'elle se fondait non sur les textes fondateurs mais, indépendamment d'eux, sur la raison de l'homme. Cependant son nom grec, *philosophia*, souvent, n'a pas été traduit mais emprunté. Il a été emprunté par la philosophie de langue arabe, où il est devenu *falsafa*. La réflexion rationnelle ainsi nommée apparaît dans la civilisation arabe, déjà du fait de son nom, étrangère à la révélation que les philosophes musulmans ont retrouvée éventuellement par l'effort même de la raison¹¹.

Surtout la traduction de textes doit être distinguée de la traduction d'unités de nomination. Un texte, de par les ressources de tous les compléments possibles dans les phrases, peut rendre le sens d'un autre texte, les descriptions, les définitions, prenant le relais des unités immigrantes irréductibles.

C'est la traduction de ces unités nouvelles venues qui s'apparente à la poursuite d'une chimère.

Et c'est aussi la traduction de chimères de la pensée.

(9) Voir, in *E.I.2*, tome III, p. 281, l'article de T. Fahd, particulièrement la citation: «Le propre du *hâtif* [...] est d'émettre une voix audible sans avoir un corps visible».

(10) Selon le *Dictionnaire-informatique* établi sous l'égide de l'Association des Informaticiens du Monde Arabe et publié à Beyrouth en 1987, qui donne pour "informatiser" *ʿalmata et naḡmala*?

(11) Voir Miguel Cruz Hernández, *La filosofía árabe*, *Revista de Occidente*, Madrid, 1963.

C'est de la traduction de qu'il sera ici question, avec des exemples pris dans les traditions grammaticales arabe et occidentale.

II. LES PARTIES DU DISCOURS

Pour la Tradition grammaticale arabe, dont Sîbawayhi est le premier auteur:

«Les unités de parole sont le *ism*, le *fi^{cl}* et le *ħarf*»¹².

Le *ism* est d'abord simplement désigné par deux exemples: «homme» et «cheval»¹³. Au demeurant le *ism* ne pouvait déjà plus recevoir, en synchronie, une définition systématique; il n'était plus dans le temps de la naissance de la grammaire arabe une unité construite sur un schème; il n'était plus saisissable dès lors que par sa relation mémorisée à son référent.

Le *fi^{cl}*, en revanche, pouvait recevoir une définition systématique, déduite de sa conjugaison qui le relie au temps:

«Le *fi^{cl}*, ce sont les modèles ('amtila) dérivés de l'expression phonique des événements liés aux *ism* ('*uḳīdat min lafḏi 'aħdaṭi l-'asmā'i*) et qui sont construits sur ce qui est passé, ce qui sera, ce qui est encore.¹⁴»

Quant au *ħarf*, il était donné comme ce qui, dans la langue:

«occure pour un sens qui n'existe ni par le *ism*, ni par le *fi^{cl}*.»¹⁵

(12) La littérature est nombreuse sur cette tripartition du «discours» dans la tradition grammaticale arabe. Voir A. Mehiri, *Min al-kalimati 'ilâ l-žumla (Mu'assasât cAbd al-Karīm b. cAbd Allâh li n-našr wa t-tawzi'*, Tunis, 1998), p. 109 *sqq.*; J.-P. Guillaume, «"Le discours tout entier est nom, verbe et particule" - Élaboration et constitution des parties du discours dans la tradition grammaticale arabe», in *Langages* 92, *Les parties du discours*, 1988; H. Hamzé, «Genèse et typologie des unités de la langue arabe», A. Roman, «Les parties du discours dans la tradition grammaticale arabe», in *Classes de mots traditions et perspectives*, volume *Rhêma*, Lyon, P.U.L., 1994.

(13) Certains manuscrits du *Kitâb* ajoutent «mur» (*ħâ'it*).

(14) *Fi^{cl}* est le *masdar* du verbe *fa^cala*, qui signifie «faire» et peut donc servir de pro-verbe; d'où, sans doute le choix de ce terme par les grammairiens arabes anciens.

(15) «Fa l-kalim *ismun wa fi^{cl}un wa ħarfun žâ'a li ma^cnan laysa bi smin wa lâ fi^{cl}in», *al-Kitâb* (Le Caire, éd. Hârûn, 1385-1397/1966-1977, 5 vol.), vol. I, p. 12.*

Ḥarf a été traduit par, «particule», traduction qui dit naïvement que cette partie est de moindre rang; *ism* a été traduit par «nom»; *fiʿl* a été traduit par «verbe».¹⁶

Cette partition forcée en *ism*, *fiʿl* et *ḥarf* se maintiendra inchangée¹⁷. La tradition occidentale qui présente plusieurs points communs avec la tradition arabe¹⁸ cependant variera¹⁹. Mais dans aucune des deux traditions, jamais, l'identification de «parties du discours» ne s'est faite à partir de l'hypothèse d'une constitution systématique des langues.

A. Le champ du nom

La tradition arabe a nommé *masdar* une forme de la langue que la majorité des grammairiens arabes anciens tiennent pour être la souche

(16) Tardivement selon Ibn al-Ḳaššāb (567-1172), cité par A. Mehiri, *loc. cit.*: «al-maʿānī munqasimatun 'ilā ṭalāṭati 'aqṣāmin fa waḏaba 'an takūna l-'alfāḏu d-dāllatu ʿalay hā ṭalāṭatan [...] wa l'maʿānī dātun yuḵbaru ʿan hā wa hiya l-ism wa ḳabarun ʿan tilka ḏ-dāti wa huwa l-fiʿl wa wāsitatun bayna humā [...] wa dālika huwa l-ḥarf».

(17) Une quatrième «partie du discours», *al-kālifa*, a été proposée par un grammairien autrement inconnu, 'Abū Ḥāfṣ b. Nāsir. Sa proposition est restée lettre morte. Voir J.-P. Guillaume, *op. cit.*, note 1; A. Mehiri, *Min al-kalima...*, p. 111-112.

(18) Voir B. Colombat, «Présentation: Éléments de réflexion pour une histoire des parties du discours», in *Langages* 92, p. 5-10.

(19) La partition des unités de la langue variera dans la tradition grecque reprise par les grammaires occidentales successives. Dans l'œuvre de Platon, «lié à *kalein* "appeler, dénommer", l'*onoma* n'est pas le *nom* [...] mais la dénomination [...] *Rhēma* [...] lié à la famille "dire" [...] désigne [...] tout ce qui "fait sens" (*sēmainei*). Il est toujours l'intermédiaire entre l'*onoma* et le *logos* [...] Les premiers textes de l'antiquité qui attestent une évolution vers une signification proprement grammaticale des mots *onoma* et *rhēma* sont ceux d'Aristote [...]: l'*onoma* "nom" ne marque pas le temps, alors que le *rhēma* "verbe" le marque», L. Basset, «Platon et la distinction *nom / verbe*», in *Les classes de mots*, p. 61-65. A ces deux «parties du discours», Aristote ajoutera, semble-t-il, le *sundesmos* «conjonction» et l'*arthron* «articulation». Puis ces quatre parties deviendront huit; voir J. Lallot, «Origines et développement de la théorie des parties du discours chez les grammairiens grecs», in *Langages* 92, p. 11-23; «Les parties du discours chez les grammairiens grecs», in *Les classes de mots*, p. 67-71. Cependant, au XVII^e siècle, certains grammairiens espagnols réduiront le nombre des parties du discours à cinq (nom, verbe, adverbe, préposition, conjonction) ou à trois (nom, verbe, particule); voir, S. Auroux, *Histoire des idées linguistiques* (tome 2, Liège-Bruxelles, P. Mardaga, 1992), p. 335. Sur l'«instabilité du nombre des parties du discours», voir J.-P. Lagarde, «Les parties du discours dans la linguistique moderne et contemporaine», in *Langages* 92.

du verbe, seuls quelques uns d'entre eux tendant à voir, contrairement, dans le verbe la souche du *masdar*²⁰.

Le nom commun *masdar* signifie «origine». Il convient parfaitement à la supposition faite. L'emploi dans d'autres langues de sa traduction par «origine» est impossible, d'évidence. Faut-il garder *masdar* tel quel en notant la supposition qui a conduit à son adoption ou le rendre par «infinitif» si l'on considère que cette supposition pourrait impliquer que le *masdar* est une unité infinitive? Cette dernière traduction est fréquente. Mais l'opposition dans laquelle se constitue le concept «infinitif»²¹, qui est un autre nom du concept [Non spécifié], cette opposition, {[Non spécifié] vs [Spécifié]}, constante dans la langue arabe, la tradition grammaticale ne l'a pas relevée²².

D'autre part, selon la tradition grammaticale arabe, le *masdar* est un nom bien qu'il ait la même rection du verbe.

D'où sa traduction fréquente par *nomen actionis*.

Dans le cadre de la catégorisation en *res* et *modus*, le *masdar* apparaît comme un «*modus* infinitif», c'est-à-dire un *modus* dont la relation au temps, ici réalisée par une modalité aspectuelle, n'est pas spécifiée. Mais «*modus* infinitif» n'est pas une traduction de *masdar*; c'est une certaine identification de cette forme, étrangère à la tradition grammaticale

(20) Voir 'Abû l-Barakât Ibn al-'Anbârî, *al-'Insâf fî masâ'ili l-kilâf bayna n-naḥwiyyîna l-basriyyîna wa l-kûfîyyîn* (éd. M. Muḥyî d-Dîn 'Abd al-Ḥamîd, Le Caire, s.d.), p. 235 sqq.: «al-qawlu fî 'asli l-ištiqâq 'al-fi'cl huwa 'aw-i l-masdar?».

(21) Un concept n'existe qu'en opposition avec le concept antonyme dont il se sépare sur un embranchement de l'arbre conceptuel auquel il appartient. Exemple la structuration de la phrase qui sera présentée *infra*. L'affirmation de l'existence d'une relation biunivoque dans la phrase sans l'affirmation de l'existence des deux relations univoques qui l'assurent comme telle est un jeu de mots, stérile.

(22) C'est la nomination par consonnes radicales qui a produit les racines générales (exemple la racine √m de la *res* générale *mâ*, «quid?») et, en conséquence, cette opposition régulière. Ainsi cette forme infinitive ne se retrouve pas dans les langues qui ont d'autres systèmes de nomination; dans le russe, par exemple, dont les deux formes (de *modus*), dites nonobstant «infinitives», s'opposent aspectuellement: l'une est «perfective», l'autre, «imperfective»; voir M. Guiraud-Weber, *L'aspect du verbe russe - Essais de présentation*, p. 101 et p. 107. De fait la nomination par racines syllabiques est moins habile que la nomination par racines consonantiques à maintenir des paradigmes étanches.

arabe. Sans doute une étude de la tradition grammaticale arabe devra-t-elle garder le couple {*masdar* - origine}; une étude linguistique de la langue arabe, hors traduction, la traduction lui étant inutile, dira «*modus* infinitif» si son hypothèse conduit à cette identification de la forme.

Dans sa saisie du *masdar* comme une origine, la tradition grammaticale arabe se montre oublieuse de la racine. En effet l'on sait, désormais, que l'une et l'autre forme sont construites différemment mais parallèlement, sur les racines qui leur sont communes. Le «verbe» est un *modus* personnel qui comprend une racine triconsonantique²³, signifiant de son *modus*, et au moins une racine monoconsonantique, signifiant de son morphème de personne, ainsi que les modalités de diathèse subjective ou objective, d'aspect spécifié, «achevé» ou «inachevé», de mode, réel ou potentiel. Le *masdar* lui, est un *modus* non personnel qui comprend la seule modalité de diathèse subjective²⁴, la modalité d'aspect non spécifié, «infinitive», le seul mode réel et, à l'exception de la racine du morphème de personne, les mêmes racines du verbe.

Si le verbe est donné par la tradition grammaticale arabe comme une forme dérivée du *masdar*, les formes de la langue de «modèle» *fâcil* sont par elle dites dérivées du verbe et nommées *ism fâcil*. Cette dénomination n'indique rien d'autre que ce «modèle» *fâcil*, serait celui d'un *ism* bien que les formes qui l'actualisent aient, chacune, une modalité aspectuelle propre et le même régime du verbe dont elle partage la racine. Le nom *ism fâcil* n'est donc guère qu'une étiquette formelle, étendue par analogie aux autres formes aperçues comme étant semblablement «dérivées» de leurs verbes parents; ainsi tout *mufâcil*

(23) Les racines de quatre consonnes sont une création tardive. Elles ont été inventées dans les paradigmes à modalité additionnelle d'itération qui avait pour signifiant l'allongement de la deuxième consonne radicale: le segment constitué par cette consonne allongée a été alors recomposé en un segment de même quantité occupé par deux consonnes différentes; d'où:

$$\sqrt{R1R2:R3} \quad > \quad \sqrt{R1R2R3R4}$$

La conjugaison de ces verbes «quadriconsonantiques» est, nécessairement, celle-même des verbes «triconsonantiques» sur lesquels ils sont calqués. Exemple:

$$/faq:a^c'a/ \quad > \quad /farqa^c'a/ \text{ «Il a craqué qqc.»}$$

(24) Le *modus* infinitif possédait aussi, anciennement, la modalité de diathèse objective; il n'en reste que des traces dans la langue historique; exemple: *cušur*, «[fait d'être le] dixième [de]»; voir A. Roman, *La grammaire arabe*, Paris, PUF, 1990, collection «Que sais-je?», *La création lexicale*, PUL, Lyon, 1999.

sera dit *ism fâcil*. La philologie occidentale a traduit *ism fâcil* par le terme «participe» qu'elle donne, dans ses langues, à celles de leurs formes qui en apparaissent proches par leur sens et leur comportement; or le «participe» a été ainsi nommé par les grammairiens alexandrins parce qu'il «tient du nom (flexion casuelle) et du verbe (temps, diathèse)»²⁵. La traduction de *ism fâcil* par «participe» est donc inexacte. Mais *ism fâcil*, comme il est dit «nom de [modèle] *fâcil*», ce qui est grammaticalement erroné, et comme il est ainsi nommé à partir d'une séquence, propre à l'arabe, de consonnes et de voyelles, ne peut être rendu exactement. Sa traduction par «participe» est sans doute la moins mauvaise des traductions nécessaires. Car il faut traduire *ism fâcil*. En raison de sa singularité arabe il ne saurait être gardé tel quel à l'instar de «sandhi» ou de «schwa» qui nomment des phénomènes répandus. Hors traduction, si le *masdar* est identifié comme un «modus infinitif», le *ism fâcil* sera identifié comme un «modus achevant»; en effet, il est «achevant» de par sa modalité aspectuelle²⁶.

L'«aspect» est ici compris comme étant la modalité qui caractérise le déroulement du temps *intrinsèque* à un *modus*; c'est donc le *modus* lui-même qui, par le moyen de cette modalité, indissociable, dont il est porteur, affiche sa relation au temps comme une donnée objective, que l'interlocuteur ne peut que reconnaître: il ne la détermine pas; il en prend acte. L'on sait que le terme «aspect» est une traduction française, erronée, due à un linguiste suisse du terme russe *vid*, qui dans le texte du linguiste russe signifiait, banalement, «catégorie». Cependant «aspect» a été repris partout, jusqu'en arabe, où il est dit *madhar*. Ne pourrait-on pas le traduire par le terme *hidta*, c'est-à-dire «manière dont le *hadat* l'événement, se déroule», qui semble être un résumé adéquat de la définition qui vient d'être avancée. Per *incidens*, le *ism naw^c*, traduit traditionnellement par *nomen speciei*, *nom de manière*, n'est pas non plus un nom mais, dans la systématique de la langue, un *modus* infinitif porteur de la modalité de manière.

(25) J. Lallot, «Origines et développement...», p. 17.

(26) Dans la langue arabe la plus ancienne, déjà, *fâcil* ne dénote plus que rarement l'achèvement du *modus*; cette modalité disparaît pour céder la place là où, sémantiquement, le remplacement est possible, à un morphème temporel, proche d'elle, dénotant le moment du *modus*; le «modus achevant» devenant ainsi un «modus momentané».

Une autre catégorie de *ism*, le *ism al-fiʿl*, littéralement, «nom du verbe», regroupe, en fait, trois catégories de phrases: les phrases onomatopées qui sont des phrases non structurées, exemple: *sah*, «chut?», des phrases destructurées, qui ont l'apparence de phrases elliptiques, exemple: *dûna ka*, «À toi!», des phrases structurées elliptiques²⁷, exemple: *makâna ka*, «À ta place!», qui est pour «*kun makâna ka*», «Tiens-toi à ta place!». Il semble que dans cette unité terminologique, le rapport sémantique de *fiʿl* à *ism* soit le même rapport de *bayrût* à *madînat* dans le syntagme *madînatu bayrûta*, «la ville de Beyrouth», c'est-à-dire un rapport d'identité. En effet le *ism* est donné ici pour l'équivalent du verbe qui devrait se trouver dans la phrase qu'il remplace; ainsi *sah* serait pour «*'uskut*», «Tais-toi!»²⁸. La traduction de *ism al-fiʿl* par «nom verbal» fourvoiera un lecteur occidental pour qui un «nom verbal» est, dans sa tradition, une forme nominale de la conjugaison, infinitif, supin, participe... Sa traduction ne peut guère être qu'une amorce de définition, comme «brève de verbe».

B. Le champ du verbe

Le verbe a été défini *supra* comme un *modus* personnel porteur des modalités de diathèse, d'aspect, de mode²⁹.

Le terme «mode» est entré dans grammaire française au début du XVIIe siècle³⁰ et longtemps il est resté le nom d'une notion se cherchant.

(27) C'est la structuration même de la phrase qui rend l'ellipse possible. En effet, hors structuration, un «manque» ne pourrait être signalé linguistiquement. L'ellipse linguistique, saisissable régulièrement, ne peut donc être que l'absence dans une phrase d'un élément *structurellement* nécessaire. La présentation de telle ou telle phrase dans une langue donnée comme étant une phrase elliptique, si la structure générale de la phrase n'a pas été reconnue tout d'abord, ne pourra être établie souvent qu'au regard du référent.

(28) C'est le *ism al-fiʿl* qui constitue la quatrième «partie du discours» proposée par 'Abû Zâʿfar b. Nâsir; son nom, *al-kâlifa*, «la remplaçante», *i.e.* «la remplaçante du verbe», semble bien choisi.

(29) Cependant pour J. Marouzeau encore, le «verbe» est un «mot considéré par les Anciens comme le terme essentiel de l'énoncé [...], défini par les Modernes comme exprimant essentiellement un procès (état, devenir)».

(30) *Le Robert*, s. v.

Les grammaires générales présentent le «mode» du «verbe» comme le fait du locuteur. Cette démarche est cohérente avec la croyance sur laquelle ces grammaires se sont construites, croyance qui veut que le verbe exprime d'abord un «jugement»³¹. Ainsi, la définition donnée encore par Jules Marouzeau dans son fameux *Lexique de la terminologie linguistique*³² montre dans le «mode» «le caractère d'une forme verbale susceptible d'exprimer l'attitude du sujet parlant vis-à-vis du procès verbal, c'est-à-dire en un certain sens la manière [...] dont l'action est présentée par lui, suivant par exemple qu'elle fait l'objet d'un énoncé pur et simple (mode indicatif) ou qu'elle est accompagnée d'une interprétation: modes subjonctif, optatif, impératif, injonctif, conditionnel...». La définition du *Dictionnaire de la linguistique*, publié sous la direction de Georges Mounin³³, proposera de nouveau cette même définition; «Principe de classement des verbes selon les diverses façons dont le locuteur peut concevoir et présenter le processus exprimé par le verbe».

Le concept de «mode» est dans la réflexion arabe sur la langue un nouveau venu, *dakîl*. Cette caractéristique essentielle du *fiCl* n'ayant pas été reconnue, toutes les voyelles désinentielles ont été considérées comme des signes de même nature. Le *fiCl* à voyelle désinentielle *u*, le signifiant de son mode réel, et le *ism* à voyelle désinentielle *u*, le signifiant de son cas «nominatif», seront dits l'un et l'autre *marfûc*; et seront dits mansûb le *fiCl* à voyelle désinentielle *a*, le signifiant intermittent de son mode potentiel quand il est translaté, et le *ism* à voyelle désinentielle *a*, le signifiant de son cas «accusatif». En fait le paradigme, défectif, du *fiCl* mansûb est un pseudo-paradigme créé par analogie avec le *fiCl marfûc* et le *ism marfûc*, contre la réalité de la

(31) «Les hommes n'ont pas eu moins besoin d'inventer des mots qui marquassent l'affirmation qui est la principale manière de notre pensée, que d'en inventer qui marquassent les objets de notre pensée. Et c'est proprement ce qu'est le verbe, un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation, c'est-à-dire de marquer que le discours où ce mot est employé, est le discours d'un homme qui ne conçoit pas seulement les choses, mais qui en juge et qui les affirme.», A. Arnauld et C. Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée...* (Nouvelle édition. Préface Michel Foucault, Paris, Paulet, 1969), p. 66.

(32) *Op. cit.*, s.v. «mode».

(33) Paris, PUF, 1974.

langue. La communauté inventée ici entre le *fiCl* et le *ism* est une chimère, intraduisible en tant que telle.

L'absence du concept de «mode» dans la tradition arabe semble pouvoir être, tout comme l'absence du «sujet», attribuée au même empêchement de l'expression autonome du «Je». Or il est indispensable à la saisie du verbe³⁴. Cependant sa traduction, indispensable, est erratique. L'on trouve *darb*³⁵, *sîgat al-fiCl*³⁶... Peut-être pourrait-il être traduit par le *ism an-nawC* «*widC at*», parallèlement au *ism nawC* «*hidta*».

C. Le champ de la particule

Le terme *ħarf* semble désigner dans la partition arabe du discours toute unité de la langue dont le sens n'est pas issu du monde, à la différence des sens du *ism* et du *fiCl*. De fait, toute unité de la langue dite *ħarf* sert à spécifier, vaguement, un certain rapport entre les autres parties du discours, un rapport dont la valeur souvent est calée sur le contexte; exemples: /ʔin:a/, «certes», qui corrobore la relation biunivoque entre les deux constituants fondamentaux de la phrase; /li/, «pour», qui spécifie dans la phrase une relation univoque de subordination...³⁷.

L'on sait que le nom commun *ħarf* signifie «limite»³⁸. Le terme de grammaire pourrait être interprété aujourd'hui, en langage ensembliste, comme impliquant la disjonction du sous-ensemble des unités de la langue, qui sont intrinsèques à sa systématique, et des deux autres sous-ensembles, celui des *ism* et celui des *fiCl*.

(34) En fait, le «mode» porte non pas sur le verbe même mais sur la relation biunivoque entre son morphème de personne et son *modus*. Mais cette relation est immatérielle. C'est donc le verbe, lui fait de phonèmes, qui a porté le signifiant du mode, comme par hypallage.

(35) A. Mseddi, *Qâmûs al-Lisâniyyât - Dictionnaire de linguistique français-arabe / arabe-français, avec une introduction*, Tunis, Maison arabe du livre, 1984, s.v.

(36) B. Baraké, *Dictionnaire de linguistique français-arabe avec un index alphabétique des termes arabes*, Jarrouss Press, Tripoli-Liban, 1985; et *A Dictionary of Modern Linguistic Terms, English-Arabic & Arabic-English*, compiled by a Committee of Arab Linguists, Librairie du Liban, Beirut, 1983, s.v.

(37) Le *ħarf* sera reconnu par le grammairien az-Zaẓẓâẓî (mort en 337/949) comme un *ribât*, un «lien», le lien qui serait nécessaire entre le *ism* et le *fiCl*; voir J.-P. Guillaume, *op. cit.*, p. 33.

(38) Voir in E.I.² l'article *ħarf*, d'H. Fleisch.

En reprenant le même nom *ḥarf*, encore et encore, la tradition arabe, vraisemblablement, aura voulu de la sorte rallier tous les faits de langue: chaque «limite» franchie découvrant une nouvelle parcelle du champ de la langue; ainsi, dans le *Kitâb* de Sîbawayhi, déjà, *ḥarf* est pour «lettre» et «son de la langue» - «consonne» ou «variante consonantique» -, pour la voyelle */a(consonantisée)/, pour complexe de sons hors sens s «syllabe» -, pour complexe de sons faisant sens, «unité de parole» (*kalimat*), pour variante d'une lecture d'un verset du Coran, pour unité pragmatique de sens réalisée par un complexe d'unités de parole³⁹.

Ḥarf est donc l'étiquette d'un ensemble de faits, linguistiquement disparates dont un, au moins, la voyelle */a(consonantisée)/, est une chimère. Ces faits cependant ont un «air de famille». Un «air de famille», cela ne se traduit pas. La traduction de *ḥarf* est impossible.

En revanche rien n'empêche de traduire littéralement *ḥurûf šamsiyya* par «lettres solaires» et *ḥurûf qamariyya* par «lettres lunaires» malgré le fait que ces traductions littérales effacent l'acronymie et la métonymie qui motivent ces deux termes; l'on sait que *qamariyy* a été inventé, plaisamment, à partir du *qâf* qui est l'une des lettres dites «lunaires» et que *šamsiyy* a été inventé, complémentirement, à partir du *šîn* qui est l'une des lettres dites «solaires»; or, dans la langue arabe historique, en raison de l'évolution de ses consonnes, seule désormais une définition en extension, autrement dit une liste des unes et des autres, est désormais possible; en conséquence aucune définition intrinsèque, en intension, ne peut être donnée; les membres de ces deux sous-ensembles de «lettres» ne pouvant être distingués par aucune caractéristique commune; les «lettres solaires» sont dans la langue historique les consonnes {/t/, /ṭ/, /d/, /ḍ/, /r/, /z/, /s/, /š/, /s/, /ḍ/, /ṭ/, /ḍ/, /n/}; c'est l'absence remarquable de /ž/, partenaire sonore de /š/, qui empêche la définition en intension de ce sous-ensemble et, par conséquent, sa nomination par les lieux d'articulation de ses éléments⁴⁰. En effet, /ž/ est

(39) Voir une présentation raisonnée des *ḥarf* dans le *Bâb al-ḥarf* du *Kitâb al-'Ašbâh wa n-naḍâ'ir* du grammairien as-Suyûfî (849/1445-911/1505).

(40) L'on sait que /ž/ est un avatar de */g/; voir A. Roman, *Etude de la phonologie et de la morphologie de la koinè arabe* (Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1983), chapitre V: «Les évolutions du système phonologique de la koinè arabe».

le dernier avatar de l'ancienne consonne */g/ devenue */j/ puis /ž/; et /ž/ est restée comme */g/, sauf dans certains parlars⁴¹, une «lettre lunaire».

III. LA SYNTAXE

En cohérence avec l'identification du verbe «être» par la grammaire générale comme un «verbe substantif», vecteur de l'opération de «jugement», Silvestre de Sacy, auteur de *Principes de Grammaire générale*⁴², n'a reconnu dans sa *Grammaire arabe* que la «proposition»: «*Toute proposition n'étant autre chose que l'énonciation d'un jugement de notre esprit et devant être le tableau fidèle de ce jugement, il est nécessaire qu'elle exprime un sujet, un attribut et l'existence intellectuelle de ce sujet en relation à cet attribut*»⁴³.

La «phrase» n'a guère de définition occidentale que depuis Antoine Meillet:

«Du point de vue linguistique et abstraction faite de toute considération logique ou de psychologie, la phrase peut être définie: un ensemble d'articulations liées entre elles par des rapports grammaticaux et qui ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble, se suffisent à elles-mêmes.»⁴⁴

-
- (41) Selon I. Garbell, in «Remarks on the historical phonology of an East Mediterranean Arabic Dialect». (in *Word*, XIV, 1958, p. 303-337), p. 323: «The fact that /ž/ now [18th? - 20th centuries, in most East Mediterranean Arabic Dialects] became the voiced counterpart of /š/ is substantiated by the total assimilation of the definite article to it, e.g. /ž-žabal/, "the mountain"».
- (42) S. de Sacy, *Principes de grammaire générale mis à la portée des enfans, et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues*, Paris, 1799. A été ici utilisée l'impression en fac-similé de la seconde édition de 1803, publiée, en 1975, avec un commentaire par H. E. Brekle et B. Asbach-Schnitker, à Stuttgart-Bad Cannstatt, par Friedrich Frommann Verlag - Günther Holzboog KG.
- (43) S. de Sacy, *Grammaire arabe* (Paris, Imprimerie nationale, 1810; 3^e éd. revue par L. Machuel, reprenant la 2^e éd. de 1829, Tunis, Société anonyme de l'Imprimerie rapide, 1904, 2 vol.), tome II, p. 3; *Principes de grammaire générale*, p. 6: «Tout assemblage de mots composés d'un Sujet, d'un Attribut et d'un Verbe, se nomme *Proposition*, et il n'y a point de Proposition sans la réunion d'un Sujet, d'un Verbe et d'un Attribut. Il y a des langues où l'on peut supprimer le Verbe, mais on y supplée par certaines formes que prennent alors le Sujet et l'Attribut, et qui expriment l'idée de l'existence du Sujet avec l'Attribut».
- (44) Citation reprise, p. 385, de *L'Introduction à l'étude des langues indo-européennes* dont la première édition est de 1903. Cette définition a été saluée par G. Mounin, in *Histoire de la*

Cette définition est remarquable par l'affirmation de l'indépendance grammaticale de la phrase. Mais cette indépendance, affirmée comme son identité même, est une affirmation de principe⁴⁵. Comment reconnaître la phrase indépendante? Quant aux «rapports» et «articulations», dès lors qu'ils ne sont pas définis, ils vont coïncider avec les mêmes entités de la tradition⁴⁶. Remarquable est ici l'absence d'une structuration intrinsèque à la phrase, qui lui serait essentielle. Cette absence semble postulée par le *Cours de linguistique générale*⁴⁷:

linguistique, Des origines au XX^e siècle (Paris, PUF, 1967), p. 46, comme «la première grande définition formelle et structurale objective, et vraiment sinon totalement opératoire» de la phrase. Son *Dictionnaire de la linguistique* distinguera « au moins cinq classes de définitions de ce concept intuitif: 1/ Une phrase est un énoncé complet du point de vue du sens. 2/ C'est une unité mélodique entre deux pauses. 3/ C'est un segment de chaîne parlée indépendant syntaxiquement [...] 4/ C'est une unité linguistique contenant un sujet et un prédicat. 5/ C'est un énoncé dont tous les éléments se rattachent à un prédicat unique ou à plusieurs prédicats coordonnés (A. Martinet)». Selon N. Ruwet, en grammaire générative, «La notion de phrase est [...] tenue pour un terme, primitif, non défini, de la théorie» (*Introduction à la grammaire générative*, 2^e éd., Paris, Plon, 1968, p. 366, note 5). «Depuis la généralisation de la Théorie X-barre et la création de modèles de syntagmes dont la tête est un mot grammatical (catégories fermées) et non lexical (catégories ouvertes) l'axiome initial de la syntaxe n'est plus S (ou P) mais plutôt CP (Complementizer Phrase). C'est là sans doute un trompe-l'œil car ce qu'engendre ce nouveau terme doit toujours être confronté avec des données que l'on est bien obligé de continuer d'appeler, en termes pré-théoriques, des phrases» (Lettre personnelle du Professeur Jean Blanchon).

- (45) Ainsi ont été inventés, contre cette définition, des «adverbes de phrase» et aussi des «articles de phrase». Cf. G. Guillaume selon qui «il n'existe pas de morphologie dans l'intervalle compris entre la phrase et le discours [...] il n'y a pas de traitement morphologique de la phrase pour la faire entrer dans le discours» (A. Boone Annie, A. Joly, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage* (L'Harmattan, Paris, 1996), p. 321.
- (46) Cf. Arnauld et Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée* (Paris, 1660), repris par Court de Gébelin, dans son *Histoire naturelle de la parole, ou Précis de l'Origine du Langage & de la Grammaire Universelle* (Paris, 1776), p. 322: «Toutes les règles de la syntaxe se rapportent à deux choses générales: *CONCORDANCE* & *DEPENDANCE*. La *Concordance* réunit tous les mots qui se rapportent à un seul et même objet. La *Dépendance* unit à l'objet principal, les mots qui indiquent les rapports d'un autre objet avec celui-là.». Par S. de Sacy, *Principes*, p. 232: «Toutes les règles de la Syntaxe se rapportent à deux objets, la *Concordance* et la *Dépendance*».
- (47) Éd. T. De Mauro, Paris, Payot, 1976, p. 172; voir la note 214 de l'éditeur. Cf. A. Mehiri, *Min al-kalimati 'ilâ l-žumla*, p. 26-27, selon qui la phrase est dans le même temps de la langue et de la parole: «wa laysa min al-garġbi 'an tasta^csiya l-žumlatu ^can-i t-taĥdidi fa hiya fi ĥinin wāĥidin min al-kalāmi wa l-lugat [...] hiya fi kulli kitābin ibtikārūn yabdu farīdan min naw^ci hi».

«La phrase est le type par excellence du syntagme. Mais elle appartient à la parole, non à la langue».

La définition d'Antoine Meillet implique que la phrase est l'unité maximale de la syntaxe de la langue, c'est-à-dire de son système de communication. Elle sera ici complétée par l'hypothèse de sa structuration binaire. En effet, il semble bien que cette unité se soit constituée, selon le même *modus operandi*, binaire précisément, sur l'opposition entre relation biunivoque et relation univoque.

La relation biunivoque, «↔», ne peut être hiérarchisée dès lors qu'elle ne peut être orientée. Elle ne connaît donc qu'une seule réalisation.

Différemment la relation univoque peut être hiérarchisée. Elle connaît donc une réalisation hiérarchisée, de dépendance, «↑», et une réalisation non hiérarchisée, d'association, «+».

Ces trois relations déterminent le plan de la phrase.

L'on voit que le nom «phrase» est un «nom commun».

Longtemps auparavant, la tradition grammaticale arabe s'était donné en syntaxe, aussitôt après Sîbawayhi, le nom *žumla*⁴⁸. Abdelkader Mehiri a identifié dans le nom commun *žumla* trois notions apparentées: *žamC*, «groupement», *tamâsuk*, «solidarité», *kamâl*, «plénitude»⁴⁹.

La deuxième notion, «solidarité», est la raison de la première notion, «groupement», qui a donné son nom, *žumla*, à cette composition. D'une part. D'autre part, «solidarité» implique une organisation. Mais cette organisation n'est pas révélée par la troisième notion, «plénitude», qui est à comprendre, semble-t-il, au seul plan du sens. Selon le grand grammairien arabe, Ibn Zînnî, mort à Bagdâd, en 392/1002⁵⁰:

(48) Le terme *žumla* est absent, on le sait, du *Kitâb* de Sîbawayhi, mais non pas, selon A. Mehiri, la notion de *žumla*. Voir l'étude, également récente, de Z. Abouyoub, *Les catégorisations syntaxiques chez Ibn as-Sarrâž* (Thèse de l'UNIVERSITE LYON 2 - LUMIERE, 1998), pp. 481-512.

(49) A. Mehiri, *op. cit.*, p. 135.

(50) Voir sur Ibn Zînnî, A. Mehiri, *Les Théories grammaticales d'Ibn Jinnî* (Tunis, Université de Tunis, 1973); M. H. Bakalla, *Ibn Jinni: An early Arab Muslim Phonetician - An interpretative Study of his Life and Contribution to Linguistics* (London and Taipei, 1402/1982).

«Le discours est toute expression vocale qui est indépendante de par elle-même et qui convoie un sens utile. C'est cela que les grammairiens appellent *žumla*»⁵¹.

fâcil se retrouve, sans *ism*, dans l'analyse de certaines *žumla*.

Les grammairiens arabes ont été portés par la morphologie de la langue à désigner par *fâcil* le «nom» qui suit le *fi^cl*, qui en est le protagoniste⁵². Le nom commun *fâcil* signifie «agent», «opérateur». Par là il est impropre⁵³, mais ni plus moins que nombre de noms communs employés comme des termes et dont l'impropriété est effacée par leur emploi en tant que termes. En effet, si dans la phrase «*dahaba zayd-u-n*», «Zayd est parti», son *fâcil*, «Zayd», est bien l'«agent» de son *fi^cl*, c'est-à-dire de son verbe, dans la phrase «*mâta zayd-u-n*», «Zayd est mort», il est non plus son «agent» mais son «lieu». Ainsi tantôt le *fâcil* fait le *fi^cl*, tantôt il est, pour ainsi dire, fait par lui. L'on ne saurait condamner sa traduction par «agent» sur son impropriété. Cette impropriété est le fait des grammairiens arabes. Cependant sa traduction par «agent» ne peut convenir car ce terme nomme dans la philologie occidentale «celui de qui émane l'action». Sa traduction par «opérateur», couplée avec la traduction de *fi^cl* par «opération», a été proposée⁵⁴. Elle maintient le rapport des racines entre *fi^cl* et *fâcil*. Elle

(51) Ibn Žinnî, *Kitâb al-Ķasâ'is*, (2^e édition, Le Caire, *Dâr al-Kutub al-misriyya*, 1371/1952 - 1374/1955 - 1376/1956, 3 vol.), vol. 1, p. 17, cité par A. Mehiri, *Min al-kalimati 'ilâ l-žumla*, p. 136. L'excellente compilation due à M. Râšid al-Ĥamzâwî, *al-Mustalahât l-lugawiyyat al-ħadîtha fî l-lugati l-ʿarabiyya* (*Hawliyyât al-Žâmiʿati t-Tûnisîyya*, XIV, 1977), reprend encore la définition de la *žumla* comme un ensemble composé convoyant un sens complet: «al-žumlatu hiya l-kalâmu l-murakkabu l-muffidu llađî yatimmu bi hi maʿnan». A. Mehiri a consacré à la phrase dans *Les théories grammaticales d'Ibn Jinnî* un chapitre parfaitement informé et commenté.

(52) La traduction de *fâcil* par «protagoniste» a été proposée dans A. Roman, «Terme et théorie: de la linguistique et de la traduction. Cf. le grammairien irakien, al-Mubarrid, mort sans doute en 285/898: «wa 'innamâ kâna l-fâcilu rafʿan li'anna hu huwa wa l-fiʿla žumlatun yahsunu ʿalay hæ s-sukûtu» (*al-Muqtaḍab* - éd. M. ʿAbd al-Ķâliq ʿUdayma, Le Caire, 1385-1386-1388, 4 vol. -, vol. I, p. 8.

(53) Son impropriété a été relevée par Ibn Žinnî dans son *Kitâb al-Ķasâ'is*, vol. I, p. 185. Voir le commentaire et la traduction du passage par A. Mehiri, *Les Théories grammaticales d'Ibn Jinnî*, p. 364: «Le *fâcil* n'est pas [nécessairement] tout ce que le sens désigne comme un [véritable] agent; il est plutôt constitué par tout nom cité après le verbe et auquel on rapporte ce dernier».

(54) G. Troupeau, *Lexique-Index du Kitâb de Sibawayhi*, Paris, Klincksieck, 1976, *Etudes arabes et islamiques*.

conserve le sens de l'un et de l'autre dans la langue commune. Mais «opération» ne pourra remplacer «verbe». Là c'est la compréhension même de cette unité qui serait brouillée. Quant à la traduction de *fâcil* par «sujet», elle est déplacée. En effet, la tradition grammaticale arabe ne s'est pas donnée la notion de «sujet», cela sans doute parce qu'elle était absente de sa tradition culturelle dans laquelle l'expression autonome du «Je» était empêchée⁵⁵, absorbée par la transmission relayée du savoir⁵⁶.

La correspondance entre *fa^cala* et *fâcil* a offert aux grammairiens arabes une séquence qui semblait «aller de soi». Dans cette séquence ils ont inventé un type de phrase, *fa^cala fâcilun*, à deux membres⁵⁷; exemple repris:

ḡahaba	zayd ^{un}
«il est parti	Zayd ^{un} ⁵⁸
«Zayd est parti».	

qui impliquait un autre type de phrase, dont chacun des deux membres est un *ism*, la *ḡumla ismiyya*, la «phrase nominale»⁵⁹; exemple:

zayd ^{un}		šajk ^{un}
«Zayd	[est]	un šajk».

Ainsi, aux deux grandes parties du discours, le *fi^cl* et le *ism*, corres-

(55) La notion de «sujet» s'est affirmée dans la tradition occidentale par opposition à «objet» et en relation avec la notion de «personne»: le «sujet» est toujours, dans le verbe, présenté comme une «personne»; l'on connaît la proposition d'E. Benveniste, dans «Structure des relations de personne dans le verbe» (*BSL*, XLIII, 1946, repris dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris, NRF, Gallimard, vol. I, 1966, pp. 225-236), de voir dans la «troisième personne» une «non personne»; et son identification par A. Joly, dans «Sur le système de la personne» (in *Revue des Langues romanes*, LXXX/1, 1973, pp. 59-97), comme la «personne non interlocutive» Cf. A. Boone Annie, A. Joly, *op. cit.*, s.v.

(56) La *c^aana*. Voir M. Arkoun, *La pensée arabe*, Paris, PUF, 1975, Collection, n° 915; A. Roman, «L'expression du "Je" dans la langue arabe révélée», in *Bulletin des Etudes Orientales*, tome XXVII, Damas, 1974, pp. 7-18.

(57) «Qîla: al-fi^clu ma^ca l-fâcili ka l-ḡuz'i l-wâhid», Ibn Ḥinnî, *Kitâb al-Ḳasâ'is*, vol. 1, p. 282; passage cité et commenté par A. Mehiri, *op. cit.*, p. 385: «[Pour Ibn Ḥinnî le verbe et l'agent] se comportent le plus souvent comme un "terme unique"».

(58) Traduction littérale.

(59) La phrase nominale est en arabe une phrase secondaire qui est née de l'interprétation des *modus* d'état, non achevant, comme des *res*, c'est-à-dire comme des unités étrangères au temps; exemple: *ḡahûk* «rieur»; ainsi, en arabe, les «adjectifs» sont devenus des *res*, comme en français.

pondent deux types de phrases que croise en tous sens la commutation d'un *fiCl* avec un *ism*.

Cependant, si la tradition arabe analyse la *žumla* «*zayd^{un} dahaba*», «Zayd, il est parti», comme étant composée d'un *mubtada'*, «*zayd^{un}*», «Zayd», son premier pas, son «inchoatif», et d'un *kabar*, «*dahaba*», «il est parti», son annonce, son «énonciatif», complexe, fait d'un *fiCl*, «*dahaba*», et du pronom qu'il intègre, «*huwa*», «il»,

zayd ^{un}	dahaba	[huwa]
	<i>fiCl</i>	<i>fâCil</i>

elle analyse la *žumla* «*dahaba zayd^{un}*» comme une phrase composée d'un *fiCl* et d'un *fâCil* qui, selon elle, est «*zayd^{un}*»:

dahaba	zayd ^{un}
<i>fiCl</i>	<i>fâCil</i>

cela en rupture avec l'analyse précédente, qui conduirait à voir dans «*huwa*», «il», non moins présent dans cette nouvelle phrase que dans la phrase précédente, le *fâCil* de: «*dahaba*»:

dahaba	[huwa]	zayd ^{un}
<i>fiCl</i>	<i>fâCil</i>	

et dans *zayd^{un}* un élément non essentiel, une *fadla*⁶⁰.

L'usurpation de *huwa* par *zayd^{un}* a empêché la reconnaissance d'un seul type de phrase. Cette usurpation est sans doute la conséquence de la définition de la phrase non pas comme une entité structurale particulière, définition à laquelle la tradition occidentale n'est pas non plus parvenue, mais à son opinion qu'une *žumla* minimale n'est pas seulement une entité indépendante mais aussi une entité pleinement signifiante. Or selon la tradition arabe, toute *žumla* «*fa^Cala fâ^Cil^{un}*» n'est complète sémantiquement qu'avec «*fâ^Cil^{un}*».

Et c'est bien à partir de leurs sens que les expressions assertives, «'Allâh^u», «Allâh.», exclamatives, «'al hilâl^a», «La lune!», «lâ hilâl^a»,

(60) Il semble que toute phrase *fa^Cala fâ^Cil^{un}* doive être analysée comme une phrase composée, d'une part, d'un noyau, *fa^Cala*, dont les deux éléments constitutifs sont le morphème de personne de ce verbe, ici de signifiant «zéro», [huwa], et son *modus*, et, d'autre part, de *fâ^Cil^{un}*, en expansion d'identité du morphème de personne.

qui en est la négation, «Point de lune!», les expressions vocatives, «*jâ zaydu*», «O Zayd!», ont été déclarées comme étant des phrases elliptiques.

Au demeurant l'analyse de ces expressions comme autant de phrases noyaux constituées par une *res*, elle restée visible, et un *modus*, lui travesti par l'évolution de la langue en une voyelle qui sera interprétée comme une voyelle de '*icrâb*'⁶¹, ne pouvait se faire qu'en diachronie dans la reconnaissance des racines monoconsonantiques⁶².

Ce recours au sens d'une part, la partition du discours qui fait de tout *modus* de vocation un *ḥarf*, d'autre part, l'omniprésence de la notion de '*icrâb* enfin, ont empêché de discerner des *modus* de racine monoconsonantique dans certaines des voyelles désinentielles.

Une analyse unifiée des *žumla* ne pouvait se faire qu'à partir d'une étude diachronique de la langue qui aurait conduit à la reconnaissance des racines monoconsonantiques.

Paradoxalement, en raison du flou même de leur saisie, *žumla* et «phrase» peuvent être retenues et tenues pour équivalents.

Les constituants de la *žumla* reçoivent, en principe, sur leur dernier *ḥarf*, ici une consonne toujours, une *ḥaraka*, c'est-à-dire une voyelle brève, qui est «régie» par la «rection», *camal*, d'un élément présent dans la *žumla*.

Ce *camal*, cette «rection» d'un membre de la phrase, *ism* ou *fiCl*,

(61) Les morphèmes /-u/ (<*/√u-m/), /-a/ (*-/a√/?/), /ja:/ (<√/?-a/), sont originellement des *modus* de racine monoconsonantique, (voir A. Roman, *la Systématique de la langue arabe*, à paraître aux Presses Universitaires de Lyon). Seul le premier signifiant du *modus* de vocation, /ʔa/, est resté dans la langue, si même l'usage lui préfère l'un de ses signifiants dérivés, /ja:/. Dans les reconstructions proposées, /-u/ de (*-/u-√m/), /-a/ de (*-/a√/?/) et (<√/?-a/), sont des voyelles syntagmatiques.

(62) Schématiquement: {/ʔa:l:a:h ↔ u/} (< *{/ʔa:l:a:h ↔ u-m/}; {/ʔal hila:l ↔ a/} (< *{/ʔal hila:l ↔ a-ʔ/}; {/ʔa ↔ zayd-u/}. Quant à la phrase {/la: hila:l ↔ a/}, elle n'est différente que par la négation, banale, /la:/, qui porte sur la relation biunivoque et qui, par haplogogie, a provoqué la chute de l'article: *{/la: l hila:l ↔ a/} > {/la: hila:l ↔ a/}. Le *lâ an-nâfiya li l-žins* est une chimère. Ces phrases, d'«attestation», ne sont différentes des autres phrases, de «déclaration», que par le fait que leurs *modus* sont de racines triconsonantiques ou, secondairement, quadriconsonantiques.

d'un élément qui peut être une position, un autre *ism*, un autre *fi^cl*, un *ħarf*, est la deuxième des deux relations qui organisent la *žumla*, la première étant le *'isnâd*, la relation de «support», qui solidarise les deux membres de la *žumla fi^cliyya* et de la *žumla ismiyya*.

La traduction de *'isnâd* par «relation biunivoque» n'est pas recevable. En effet, la relation entre *fi^cl* et *fâ^cil* n'est pas régulièrement une relation biunivoque à la différence de la relation entre *ism* et *ism*: sa suppression ne fait pas de la phrase «*fa^cala fâ^cilun*» une phrase elliptique, c'est-à-dire une phrase à laquelle manquerait un élément structurellement nécessaire. Elle n'est pas, non plus une relation univoque dès lors que, structurellement, *fâ^cil* est en relation avec le seul morphème de personne du *fi^cl*.

La traduction de *camal* par «relation univoque» n'est pas non plus recevable. En effet, le *ħarf žârr*, qui est la «particule entraînant [la *harakat al-'i^crâb* de timbre *i*]», ou «préposition»⁶³, est précisément le spécificateur de la relation univoque dont le signifiant, fondamental, est cette *ħaraka*.

Une *žumla* ne saurait être arabe sans ces marques. Le *'i^crâb* nomme l'exacte construction de toute *žumla* arabe, sa construction exactement arabe manifestée par les *ħaraka* qui le visualisent. Ces marques sont principalement en fin des *fi^cl* les signifiants, conditionnés ou non, de leurs modes, en fin des *ism*, les signifiants, conditionnés ou non, de leurs cas. La seule traduction possible semble être celle de «voyelle désinentielle» qui retient, sans plus, que la *harakat al-'i^crâb* est une voyelle finale, ce que le terme arabe ne dit pas⁶⁴.

A. Mehiri a relevé cette observation d'Ibn Žinnî:

«En réalité [...] la rection [qui amène] le nominatif, l'accusatif, le cas indirect ou l'apocopé, n'est due qu'au locuteur et à rien d'autre que lui»⁶⁵.

(63) Les «prépositions» de l'arabe commandent toutes le «génitif».

(64) H. Fleisch signale, dans l'article *I^crâb* de l'*E.I.*², la traduction par S. de Sacy de *'i^crâb* par «syntaxe des désinences».

(65) A. Mehiri, *Les Théories grammaticales d'Ibn Jinnî*, p. 379; Ibn Žinnî (*Kitâb al-Ķasâ'is*, vol. 1, pp. 109-110): «fa 'ammâ fi l-ħaqîqati fa l-^camalu min ar-ra^ci wa n-nasbi wa l-žarri wa l-žazmi 'innamâ huwa li l-mutakallimi nafsi hi lâ li šay'in gayri hi».

Cette observation semble traduire une intuition du grammairien pressentant que la *ḥarakat al-iʿrâb* n'était pas le produit d'une rection mais le fait du locuteur, c'est-à-dire l'emploi par le locuteur de cette *ḥaraka* comme une marque indépendante. Or la reconnaissance de cette indépendance est une première avancée, une avancée nécessaire, vers la reconnaissance de la constitution systématique de la langue en signifiants et signifiés. Malencontreusement, cette observation ne pouvait aboutir car elle maintenait la marque dans la dépendance du locuteur⁶⁶. Or la relation entre le signifiant et le signifié ne relève que de la systématique de la langue. Au demeurant, la notion de «rection» est incompatible avec elle.

Quant à la tradition occidentale, elle n'a abouti que récemment à la reconnaissance du couple primitif, {Signifiant - Signifié}. Sans doute, pour ce qui la concerne, aura joué sa conception du «Je».

IV. CONCLUSION

Généralement, les termes conventionnels sont ce qu'ils sont et à prendre tels quels. L'arbitraire de la convention apparaîtra dans la traduction.

«Lorsque Schlözer à la fin du XVIIIe siècle chercha la dénomination commune pour les Hébreux, les Araméens, les Arabes et les Abyssins dont les langues sont parentes entre elles, le nom de Sémites s'offrit tout naturellement à lui, parce que le tableau de la Genèse fait descendre de Sem les Araméens, les Hébreux et les Arabes. En fait, ce nom est aussi court et aussi approprié que peut l'être un nom de convention, et le fait que la science moderne doit lui attacher un autre sens que le rédacteur de la genèse n'est pas un obstacle à son emploi»⁶⁷.

(66) Le locuteur ne peut que choisir entre ceux des possibles de la systématique de la langue que la norme autorise, sauf, évidemment, s'il recherche un effet rhétorique dans une rupture du système.

(67) C. Brockelmann, *Précis de linguistique sémitique* (traduit de l'allemand, avec remaniements de l'auteur, par W. Marçais et M. Cohen, Paris, Geuthner, 1910), p. 7-8. Voir à ce propos les citations et les réflexions excellentes de J. Marouzeau dans l'Avant-Propos à son *Lexique de la Terminologie linguistique*; de G. Mounin, dans le *Dictionnaire de la Linguistique*, particulièrement les pages XVII-XVIII.

Et le même nom propre, *Sâm*, sera repris partout, sa reprise facilitée par le fait que les trois phonèmes qui le composent sont sans doute universels.

L'on connaît l'effort laborieux des philosophes arabes pour traduire le concept de l' «être». Leurs traductions, diversement appréciées, désormais devenues des termes convenus de la philosophie en langue arabe, sont, du point de vue terminologique, toutes recevables⁶⁸.

«Les différents systèmes de nomination restent, jusque dans l'apogée de leurs ressources, des systèmes restreints. De fait, le monde entre dans la langue par la porte, étroite, des racines qui accueillent, en les réduisant forcément, à l'extrême, ses entités singulières, la «montagne», la «plaine... et aussi par les lucarnes de quelques modalités, qui sont des représentations naïves de ses entités universelles: le temps, la vie.»⁶⁹

La nomination ne peut donc jamais se faire que par à peu près. La traduction, hors le cas des noms d'appareils ou d'idées, est en conséquence une traduction d'équivalence.

Dans le cas des noms d'appareils ou d'idées elle peut atteindre à une exactitude entière par emprunt - «radio» -, par création, *lisâniyyât*...

Un nom conceptuel est le nom d'un embranchement dans un arbre conceptuel. C'est cet embranchement dans l'arbre auquel il appartient qui objective le sens précis qui est le sien, dont il tire sa force opératoire. La grammaire générale, remarquablement, a tendu vers l'établissement de tels arbres dans sa reconnaissance des parties du discours⁷⁰.

(68) Voir F. Jabre, «Εἶναι et ses dérivés dans la traduction en arabe des catégories d'Aristote» (in *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, tome XLVIII, p. 243-268, Beyrouth, 1973-1974), qui est une réponse à la question: «Comment les arabophones s'y prennent-ils [...] pour pallier l'absence du terme "être" où il conclut, p. 267: «Fârâbî affirme que c'est *mawżûd* et *wużûd* qui ont été finalement choisis conventionnellement [...] Ne serait-ce pas parce que, du point de vue de la structure syntaxique telle que l'arabe la réalise, c'est *mawżûd* qui fait précisément le lien entre les deux plans [copulatif et existentiel]».

(69) A. Roman, «Terme et théorie: de la linguistique et de la traduction».

(70) Exemple la classification par Nicolas Beauzée (1717-1789) de l'article dont il fait une sous-classe de l'adjectif: l'adjectif est *physique* (i.e. *qualificatif*) ou *métaphysique* (i.e. *déterminant*); l'adjectif *métaphysique* est article *indicatif* (i.e. *article*) ou *connotatif* (i.e. les autres *déterminants*), S. Aurox, «La grammaire générale et les fondements philosophiques des classements de mots», in *Langages* 92, p. 79-91.

Et c'est parce qu'il est le nom d'un embranchement qu'un nom conceptuel, tout nom conceptuel, ne peut être simplement «cueilli»; c'est l'arbre entier qui doit être transplanté.

Cela, l'effort de traduire le met en lumière.

Toutefois la traduction peut être impossible.

Et elle est impossible assurément quand l'entité qui est sa cible est une chimère.

Les chimères de la traduction sont, dans le domaine de la pensée, les ombres de ses chimères.

Au delà de la traduction des «noms»:

La rêverie singulière de Lamartine:

«J'ai toujours eu plus de plaisir à lire un poète étranger dans une détestable et plate traduction que dans l'original même; c'est que l'original le plus beau laisse toujours quelque chose à désirer dans l'expression et que la mauvaise traduction ne fait qu'indiquer la pensée, le motif poétique; que l'imagination brochant elle-même ce motif avec des paroles qu'elle suppose aussi transparentes que l'idée, jouit d'un plaisir complet qu'elle se crée à elle-même. L'infini étant dans la pensée, elle le suppose dans l'expression; le plaisir est ainsi infini.»⁷¹

A l'autre extrême de Lamartine, l'aspiration, réfléchie, d'Henri Meschonnic:

«Le paradoxe de la traduction n'est pas [...] qu'elle doit traduire, et serait ainsi radicalement différente du texte qui n'avait qu'à s'inventer. Il est qu'elle doit, elle aussi, être une invention de discours, si ce qu'elle traduit l'a été [...] Si traduire ne fait pas cette invention [...] au lieu du rythme il n'y a plus que du sens [...] La parabole est celle de l'écriture même.»⁷²

(71) Lamartine, *Voyage en Orient*, Paris, Gosselin, 1835, tome II, p. 267; cité par L. Rézat, in «1848 et l'imprégnation lamartinienne en Renan» (*Etudes Renaniennes*, N° 105, 1998, p. 23-24).

(72) H. Meschonnic, *in fine* de son beau livre, écrit à l'emporte pièce, *Poétique du traduire* (Paris, Verdier, 1999) où, soit dit en passant, il est regrettable qu'il confonde, avec emportement, «binaire» et «dual».